



**BUREAU
VERITAS**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Neuilly-sur-Seine, France – 14 mai 2019

Option pour le paiement du dividende en numéraire ou en actions

L'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires (l'« Assemblée ») de la société Bureau Veritas (la « Société ») par l'adoption de la 3^{ème} résolution, a décidé de distribuer un dividende de 0,56 euro par action, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et a offert aux actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement de ce dividende soit en numéraire soit en actions nouvelles.

Le prix d'émission des actions nouvelles remises en paiement du dividende est fixé à 19,13 euros, correspondant à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des vingt séances de Bourse précédant la date de l'Assemblée Générale, soit jusqu'au 13 mai 2019 inclus, diminuée du montant net du dividende et arrondi au centime d'euro supérieur.

Les actions nouvelles auront une valeur nominale de 0,12 euro et porteront jouissance au 1^{er} janvier 2019. Elles seront, à compter de leur émission, entièrement assimilées aux actions ordinaires composant le capital de la Société.

Elles feront l'objet d'une demande d'admission sur le marché réglementé d'Euronext à Paris dès leur émission sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

Les actionnaires qui souhaiteraient opter pour le paiement du dividende en actions disposent d'un délai compris entre le 22 mai et le 3 juin (inclus) pour en faire la demande auprès des intermédiaires financiers habilités à payer le dividende ou, pour les actionnaires inscrits dans les comptes nominatifs purs de la Société, à son mandataire (BNP Paribas Securities Services).

En conséquence, tout actionnaire qui n'aurait pas opté en faveur du paiement du dividende en actions au terme de ce délai percevra le paiement du dividende en numéraire.

Conformément à la décision de l'Assemblée, il est précisé que chaque actionnaire ne pourra exercer cette option que pour la totalité du dividende.

Si le montant des dividendes pour lesquels est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en numéraire.

La livraison des actions nouvelles pour les actionnaires qui auront opté pour le paiement du dividende en actions interviendra le même jour que celui de la mise en paiement du dividende versé en numéraire soit le 11 juin 2019.

À propos de Bureau Veritas

Bureau Veritas est un leader mondial de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoire. Créé en 1828, le Groupe emploie plus de 75 000 collaborateurs dans plus de 1 500 bureaux et laboratoires dans le monde entier. Bureau Veritas aide ses clients à améliorer leurs performances, en offrant des services et des solutions innovantes pour s'assurer que leurs actifs, produits, infrastructures et processus répondent aux normes et réglementations relatives à la qualité, la santé, la sécurité, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale.

Bureau Veritas est coté sur Euronext Paris et fait partie de l'indice Next 20.

Compartiment A, code ISIN FR 0006174348, mnémonique : BVI.

Pour en savoir plus <https://group.bureauveritas.com/fr>

CONTACTS ANALYSTES/INVESTISSEURS

Laurent Brunelle

+33 (0)1 55 24 76 09

laurent.brunelle@bureauveritas.com

Florent Chaix

+33 (0)1 55 24 77 80

florent.chaix@bureauveritas.com